

COMMUNE : 001 ABRIES

ARRONDISSEMENT : 05 BRIANCON

TREASORERIE SPL : TREASORERIE DE GUILLESTRE



N° 1259 COM (1)

TAUX

FDL

2018

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2018

I - SESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

1	2	3	4	5
Bases d'imposition effectives 2017	Taux d'imposition communaux de 2017	Taux d'imposition plafonnés 2018	Bases d'imposition prévisionnelles 2018	Produits à taux constants (col.4 x col.2 ou col.3)
965 717	22,76	>>>	982 800	223 685
770 900	28,49	>>>	780 400	222 336
10 503	159,67	>>>	10 600	16 925
CFE.....	>>>	>>>		0
Bases de taxe d'habitation relatives aux logements vacants : 4				Total : 462 946

Bases de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 4b >>>

II - DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2018 5

Produit nécessaire à l'équilibre du budget : 470.872

Total allocations compensatoires : 7 926

Produit à taux constants : 462 946

Produit de la CVAE : 9

Produit des IFER : 7

Produit des IRER : 3

Prélèvement GIR : 11

Versement GIR : 11

Produit de la fiscalité directe locale (à reporter colonne 7) : TASCOM 10

Produit attendu de la majoration TH des résidences secondaires : DCRTP 11

2. CALCUL DES TAUX 2018 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

Si l'un des taux de référence (col.9) excède le plafond inscrit col.3 (ou, à défaut, col.15 page 2) une variation différenciée des taux doit obligatoirement être votée.

Taux de référence de 2017 (col.2 ou 3)	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE 12	Taux de référence 2018 (col.6 x col.8)	3. TAUX VOTES 12	Bases d'imposition prévisionnelles 2018 11	Produit correspondant (col.10 x col.11) 12	
Taxe d'habitation.....	22,76	22,76	22,76	982 800	223 685	
Taxe foncière (bâti).....	28,49	28,49	28,49	780 400	222 336	
Taxe foncière (non bâti).	159,67	159,67	159,67	10 600	16 925	
CFE.....	>>>	>>>	>>>		0	
La diminution sans lien des taux a-t-elle été décidée en 2018 ? (indiquer OUI/NON dans la cellule ci-contre) :					Produit fiscal attendu	462.946

A 05007 GAP CEDEX

Le préfet,

A

le 12 04 2018

Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES

le

Le maire,

FRANCIS PAREJA

le 20 MARS 2018

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

FEUILLET A RETOURNER AUX SERVICES PREFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES, ACCOMPAGNÉ DE LA DÉLIBÉRATION DE VOTE DES TAUX



COMMUNE : 001 ABRIES

ARRONDISSEMENT : 05 BRIANCON

TRESORERIE SPL : TRESORERIE DE GUILLESTRE



N° 1259 COM (2)

TAUX
FDL
2018

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2018

III – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

1. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES 13

Taxe d'habitation :	6 500
Taxe foncière (bâti) :	
a. Personnes de condition modeste	126
b. ZFU, baux à réhabilitation, QPPV	0
c. Exonération de longue durée (logements sociaux)	0
Taxe foncière (non bâti) :	1 300
Taxe professionnelle / CFE :	
a. Dotation unique spécifique (TP)	0
b. Réduction des bases des créations d'établissements	0
c. Exonération en zones d'aménagement du territoire	
d. Autres allocations	
Dotation pour perte de THLY :	0

2. BASES NON TAXEES 14

Bases exonérées par le conseil municipal	
Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	
Bases exonérées par la loi dans certaines zones	
Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	
Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles	
3. CVAE 15	2 414
a. CVAE : part nette versée par les entreprises	
b. CVAE : part dégrevée	>>>
c. CVAE : part relative aux exonérations compensées	
d. CVAE : part relative aux exonérations non compensées	

4. PRODUIT DES IFFER 8

Éoliennes & hydroléennes	
Centrales électriques	
Centrales photovoltaïques	
Centrales hydrauliques	
Transformateurs	
Stations radioélectriques	
Gaz – Stockage, transport...	

5. ELEMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX 16

	Taux moyens communaux de 2017, au niveau national 13		Taux moyens communaux de 2017, au niveau départemental 14		Taux plafonds 2018 15	Taux 2017 des EPCI 16	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2018 (col.15 – col.16) 17	MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE 17		Taux de CFE perçue en 2017 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique
							Taux communal majoré à ne pas dépasser	Taux maximum de la majoration spéciale		
Taxe d'habitation.....	24,47	19,70	61,18	5,06000	56,12	Taux moyen pondéré des taxes d'habitation et foncières de 2017 : national	>>>	>>>	27,57	
Taxe foncière (bâti).....	21,00	28,10	70,25	6,76000	63,49		>>>	>>>		
Taxe foncière (non bâti).	49,46	110,30	275,75	59,61000	216,14		>>>	>>>		
CFE.....	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		>>>	>>>		

DIMINUTION SANS LIEN 18

Année au titre de laquelle la diminution sans lien a été appliquée
Année au titre de laquelle les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés